

Maître **François PERRAULT**, SELARL MAYET et PERRAULT, Avocat à la Cour de Versailles
16 rue André Chénier - 78000 VERSAILLES - Tél : **01.39.20.36.90**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LICITATION
au TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VERSAILLES, au plus offrant et dernier enchérisseur
EN UN SEUL LOT

BULLION (78830) 163 allée du Bois Fleuri
UNE MAISON
AVEC JARDIN

L'adjudication aura lieu le **mercredi 2 Mars 2022 à 9 heures 30**, par devant le
Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, siégeant à ladite ville. 5 Place André Mignot.

A LA REQUÊTE DE : Monsieur Christophe Arsène François Eric DANNEMARD, né le 29 avril 1968 à ERMONT (95120). de nationalité française, Célibataire. demeurant 18 Rue des Coteaux 78550 MAULETTE. Pour qui domicile est élu au cabinet de Maître François PERRAULT, membre de la SELARL MAYET et PERRAULT, Avocat à la Cour de Versailles dont le cabinet est à VERSAILLES (Yvelines). 16 rue André Chénier.

En présence. ou après appel de : Madame Agnès Lucienne Jacqueline UGENA. née e 31 août 1967 à VILLECRESNES (94440), de nationalité française, demeurant 163 Allée du Bois Fleury 78830 BULLION.

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

les biens et droits immobiliers sis à BULLION (78830) 163 allée du Bois Fleuri. cadastrés section B 675, lieudit "163 allée du Bois Fleuri " pour une contenance de 56 ares et 74 centiares, consistant en une maison à usage d'habitation élevée sur sous-sol composé de : garage double. cave. une chambre et une pièce. une salle d'eau avec water-closets.

Au rez de chaussée : entrée, cuisine équipée, water-closers, office, séjour triple, une chambre, dressing, une salle de bains.

Au premier étage en partie mansardée : mezzanine, trois chambres, une salle de bains, salle d'eau, un wc. Jardin.

Le bien est occupé.

MISE A PRIX : 230.000 Euros

(avec faculté de baisse du quart en cas de désertion d'enchères)

Nota : on ne peut enchérir que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de VERSAILLES. Fait et rédigé à Versailles le 4 janvier 2022 par l'avocat soussigné Maître **François PERRAULT**, membre de la SELARL MAYET et PERRAULT, Avocat à la cour de Versailles. Le Cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Versailles ou au cabinet de l'avocat du poursuivant.

Visites sur place par huissiers de justice le **23 février 2022 de 10h – 12h** et le **24 février 2022 de 10h – 12h**